

Commune de
POUILLY

PLAN LOCAL D'URBANISME

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

Approbation initiale du PLU :
17/05/2017

**DOCUMENT EN VIGUEUR :
Modification simplifiée N°2
DBM 31/05/2021**

Sommaire - **ORIENTATIONS GENERALES**

I / 1. ASSOCIER EQUIPEMENT ET CADRE DE VIE EN INTEGRANT LE LOTISSEMENT CHEVRE HAIE POUR GARANTIR UN DEVELOPPEMENT MAITRISE DU VILLAGE

I.1/ Fixer les critères nécessaires à la maîtrise d'un développement urbain raisonné du village.

I.2/ Renforcer la qualité des aménagements publics du village en lien avec ceux générés par l'opération Chèvre Haie afin d'améliorer le cadre de vie des riverains actuels et futurs

I.3/ Conforter et développer les équipements et les activités à vocation de loisirs.

II / AMELIORER LES CONDITIONS DE CIRCULATIONS ET LA SECURITE DE TOUS LES USAGERS

II.1/ Sécuriser et améliorer les conditions de circulations de tous les usagers sur la RD913 en traversée des zones urbaines

II.2/ Repenser les espaces publics de desserte locale afin d'améliorer les conditions de circulations de tous les usagers au sein du village

II.3/ Privilégier les modes de déplacement alternatifs à l'automobile

III / 3. GARANTIR LE MAINTIEN DES ESPACES NATURELS DE QUALITE ET LES MARQUEURS PATRIMONIAUX DE L'IDENTITE DU VILLAGE

III.1/ Protéger les espaces naturels remarquables afin de préserver la biodiversité des sites et la qualité des paysages, et d'identifier les trames verte et bleue du territoire

III.2/ Protéger et mettre en valeur les espaces agricoles en vue de pérenniser l'activité économique et identitaire principale de la commune

II.3/ Garantir le maintien des espaces de transition entre secteurs urbanisés et entre les terres agricoles et le village.

III.4/ Préserver le patrimoine urbain du village et améliorer sa lisibilité en intégrant notamment des objectifs environnementaux à toutes ses opérations d'aménagement présentes et futures

IV / MAINTENIR ET RENFORCER LE TISSU ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA COMMUNE

IV.1/ Permettre de maintenir et de développer des activités économiques à la fois en cohérence avec l'identité agricole actuelle du village et avec les besoins de proximité de ses habitants

IV.2/ Conforter et renforcer le niveau d'équipements de la commune pour répondre au mieux aux besoins des habitants

IV.3/ Favoriser la mixité sociale

I / 1. ASSOCIER EQUIPEMENT ET CADRE DE VIE EN INTEGRANT LE LOTISSEMENT CHEVRE HAIE POUR GARANTIR UN DEVELOPPEMENT MAITRISE DU VILLAGE

Compte-tenu de la mise en œuvre de l'opération Chèvre-Haie, la commune n'intègre pas de consommation d'espaces agricoles et naturels à destination d'extension urbaine de logements à l'occasion de cette révision du POS en PLU.

I.1/ Fixer les critères nécessaires à la maîtrise d'un développement urbain raisonné du village.

- Assurer un phasage du développement de l'opération Chèvre-Haie adapté au rattrapage démographique nécessaire à la commune pour les quinze prochaines années.
Une perspective de doublement de la population à l'horizon 2032.
- Viser une densité moyenne minimale de 20 logements par hectare dans l'opération Chèvre Haie, en cohérence avec les objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain fixé par le SCOTAM.
- Déterminer la localisation des futurs espaces de développement uniquement par le renouvellement urbain des secteurs en friche où à l'abandon dans les zones urbaines existantes et y fixer une densité moyenne minimale de 20 logements par hectare.
- Veiller à la qualité des extensions pavillonnaires en favorisant des formes d'habitat faiblement consommatrices d'espaces et respectueuses des volumétries existantes

I.2/ Renforcer la qualité des aménagements publics du village en lien avec ceux générés par l'opération Chèvre Haie afin d'améliorer le cadre de vie des riverains actuels et futurs

- Réaménager les espaces publics du cœur du village
- Conforter et renforcer les liens entre village ancien et extension urbaine récente
- Valoriser les espaces publics situés à proximité de la seille

I.3/ Conforter et développer les équipements et les activités à vocation de loisirs.

- Renforcer les installations existantes
- Développer de nouveaux espaces de loisirs avec le souci d'équité générationnelle, de répartition entre les quartiers, et d'accessibilité à tous.

II / AMELIORER LES CONDITIONS DE CIRCULATIONS ET LA SECURITE DE TOUS LES USAGERS

II.1/ Sécuriser et améliorer les conditions de circulations de tous les usagers sur la RD913 en traversée des zones urbaines

- Conforter la Place mère église en vue de définir un véritable espace public de rencontre apaisé au cœur du village
- Sécuriser l'ensemble des circulations par le réaménagement de certains carrefours dangereux donnant sur la RD913
- Compléter l'offre en stationnement public le long du RD913, notamment à proximité des services de proximités
- Conforter les circulations douces le long du RD 913

II.2/ Repenser les espaces publics de desserte locale afin d'améliorer les conditions de circulations de tous les usagers au sein du village

- Réaménager la rue du limousin, axe structurant du cœur historique de Pouilly
- Redéfinir le schéma de circulation et l'aménagement de certaines voies internes du village
- Renforcer et conforter l'offre de stationnement public

II.3/ Privilégier les modes de déplacement alternatifs à l'automobile

- Favoriser l'usage des transports en commun en définissant de meilleures conditions de desserte sur l'ensemble du Village
- Renforcer et compléter les réseaux de chemins à l'échelle du village et de la commune et assurer leurs mises en relation avec ceux des communes voisines

III / 3. GARANTIR LE MAINTIEN DES ESPACES NATURELS DE QUALITE ET LES MARQUEURS PATRIMONIAUX DE L'IDENTITE DU VILLAGE

III.1/ Protéger les espaces naturels remarquables afin de préserver la biodiversité des sites et la qualité des paysages, et d'identifier les trames verte et bleue du territoire

- Conforter les grands corridors écologiques structurants de la Seille et du Bois de l'Hôpital ;
- Conforter et renforcer les continuités écologiques intermédiaires du territoire assurant notamment la relation entre la vallée de la Seille et le Bois de l'Hôpital, tout en garantissant les conditions nécessaires de fonctionnement pour les différentes installations agricoles du territoire ;
- Maintenir les cônes de vue remarquables ;

III.2/ Protéger et mettre en valeur les espaces agricoles en vue de pérenniser l'activité économique et identitaire principale de la commune

- Conforter les activités agricoles existantes et notamment celles qui constituent l'identité spécifique de la commune (élevage, ...).
- Permettre le développement d'activités agricoles diversifiées et adaptées aux caractéristiques identitaires du village

III.3/ Garantir le maintien des espaces de transition entre secteurs urbanisés et entre les terres agricoles et le village.

- Encourager la préservation des espaces de jardins ;
- Respecter des distances d'éloignement sanitaires suffisantes entre espaces d'exploitation et espaces habités.

III.4/ Préserver le patrimoine urbain du village et améliorer sa lisibilité en intégrant notamment des objectifs environnementaux à toutes ses opérations d'aménagement présentes et futures

- Préserver les formes urbaines et architecturales du « cœur de village » et valoriser le petit patrimoine
- Accompagner l'urbanisation des secteurs de densification par des principes d'intégration paysagère et de prise en compte des contraintes environnementales des sites
- Maîtriser le développement de la zone d'activités le long de la RD913 afin de préserver des espaces naturels sensibles visant à conforter les continuités écologiques existantes et d'harmoniser son développement en regard de celui de Chèvre haie, en entrée de village nord
- Poursuivre l'aménagement du quartier Chèvre haie dans un souci de préservation du patrimoine paysager de la Seille, de la continuité des trames vertes et d'une intégration paysagère optimale au reste du village.

IV / MAINTENIR ET RENFORCER LE TISSU ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA COMMUNE**IV.1/ Permettre de maintenir et de développer des activités économiques à la fois en cohérence avec l'identité agricole actuelle du village et avec les besoins de proximité de ses habitants**

- Favoriser et soutenir l'implantation de services et de commerce de proximité
- Permettre le développement de projets économiques spécifiques destinés à conforter l'identité rurale du village et renforcer la qualité du cadre de vie de ses habitants

IV.2/ Conforter et renforcer le niveau d'équipements de la commune pour répondre au mieux aux besoins des habitants

- Adapter et compléter l'offre en équipements de loisirs et socio-culturels
- Conforter et renforcer les équipements administratifs et techniques de la commune
- Renforcer le niveau de desserte par les communications numériques

IV.3/ Favoriser la mixité sociale

- Encourager la diversité de l'offre en logement, notamment au travers du développement de l'opération Chèvre Haie
- Répartir de manière équitable les espaces de rencontres qui assurent le lien social sur l'ensemble du village



